



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REÇU le 26 FEV. 2025

La Ministre

Paris, le 19 FEV. 2025

Monsieur le Président,

Vous avez fait part à mon prédécesseur, Monsieur Gil AVEROUS, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, de l'avis défavorable que l'Agence nationale du sport (ANS) a émis à l'égard de votre dossier de reconduction du haut niveau pour votre fédération.

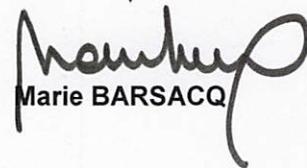
C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre sollicitation.

L'étude des demandes de reconnaissance de haut niveau est réalisée par les services de la direction des sports en lien avec l'ANS dans le respect de l'instruction ministérielle et de la cohérence générale du dispositif.

L'arrêté, publié avant le 31 décembre 2024 comme exigé par le code du sport, n'autorise pas la rétroactivité de la décision.

Je vous invite à maintenir un projet de haut niveau pour les équipes de France de votre fédération et à renforcer les liens avec la fédération internationale afin de prétendre à la reconnaissance de haut niveau après les Jeux de Los Angeles 2028.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.


Marie BARSACQ

Monsieur Patrick HUNTER

Président

Fédération française de bowling et de sport de quilles

Maison des sports

190, rue Isatis

31670 LABEGE